



**Zoom du mois :**  
**Exportations agricoles et agroalimentaires alsaciennes**

**Chiffre-clé :**  
**2,9 milliards d'euros de produits agricoles et agroalimentaires exportés par l'Alsace en 2013**

Dans le contexte de l'embargo russe sur un ensemble de produits agricoles et des industries agroalimentaires, les données des Douanes\* permettent de faire le point sur les exportations alsaciennes. L'export de produits agricoles alsaciens, essentiellement des céréales, est peu concerné actuellement par l'embargo russe. Concernant l'agroalimentaire, les exportations en Russie constituent moins de 1 % du montant total. Cependant certains secteurs sont plus fortement impactés que d'autres.

Les exportations de produits agricoles et agroalimentaires\*\* représentent près de 10 % du montant total de l'export alsacien. Elles sont constituées d'un peu moins de 20 % de produits agricoles et de 80 % de produits agroalimentaires.

**Les céréales, principale exportation de produits agricoles**

Près de 90 % du montant des exportations alsaciennes de produits agricoles sont des céréales et oléo-protéagineux (COP). L'export était particulièrement élevé en 2012 suite à une très bonne récolte de céréales et aux fortes baisses de production des Etats-Unis, de l'Ukraine et de la Russie. Les deux principaux clients de l'Alsace sont l'Allemagne et les Pays Bas qui importent chacun environ 45 % des COP exportés d'Alsace. C'est grâce aux COP que la balance commerciale des produits de culture est largement positive : les autres cultures sont toutes déficitaires, à l'exception du tabac.

Le second poste d'exportation concerne les bovins (hors vaches laitières). Avec 11 millions d'euros d'export, ils constituent 60 % des exportations d'animaux vifs. L'Allemagne est la destination principale pour 90 % des transactions. La Turquie totalisait 5 % des exports de bovins vifs en 2012. Mais il n'y a pas eu d'export en 2013 ni au premier semestre 2014 suite à l'arrêt des subventions turques à l'importation de bovins vifs.

**Des exportations agroalimentaires diversifiées**

Trois secteurs totalisent plus de 80 % des exportations agroalimentaires alsaciennes. Ce sont les boissons, les produits alimentaires divers (760 millions d'euros chacun en 2013) et les produits du travail des grains et produits amylacés (400 millions d'euros). Au sein des boissons, les vins (vins d'Alsace et autres provenances) représentent près de 60 % des exportations et les eaux

près de 20 %. Les exports de produits alimentaires divers concernent pour près de la moitié des produits de confiserie, et pour plus d'un tiers des produits de type « poudres ». Le troisième secteur exportateur comporte deux tiers de produits amylacés. Les produits laitiers et glaces se placent en quatrième avec 123 millions d'euros d'export en 2013. L'Allemagne est le principal client de ces différents secteurs agroalimentaires. Ce pays représente un bon tiers du montant des exportations, sauf pour les produits du travail du grain et les glaces qui ont des débouchés plus diversifiés.

Exportations alsaciennes de produits agricoles et agroalimentaires				
Export en millions d'euros	export 2011	export 2012	export 2013	solde 2013
Produits des cultures	423	537	485	240
<i>dont céréales, oléagineux, protéagineux</i>	396	514	459	377
Produits de l'élevage	21	16	19	4
Total produits agricoles	444	552	504	244
Industries alimentaires	1 602	1 667	1 600	75
Fabrication de boissons	663	717	759	641
Total produits agroalimentaires	2 265	2 384	2 359	716

Source : Douanes

**Les exportations vers la Russie**

L'exportation vers la Russie représentait 0,03 % des exportations alsaciennes de produits agricoles en 2011. Elle a atteint 0,22 % en 2012 du fait de la vente de céréales suite à la mauvaise récolte russe. Depuis, il n'y a pas eu d'exportation de produits agricoles vers la Russie, ni en 2013 ni au cours du premier semestre 2014.

Pour les produits agroalimentaires, l'exportation en Russie s'élève à 19 millions d'euros en 2013 soit moins de 1 % de l'exportation agroalimentaire régionale. Les produits laitiers et glaces contribuent à ces exports pour plus de la moitié, avec une part très élevée pour les glaces. En forte progression sur les trois dernières années, l'export vers la Russie représente 5% des exports de produits laitiers et 11 % des glaces en 2013. Les produits amylacés et les vins sont les deux autres secteurs qui exportent le plus vers la Russie (respectivement 16 % et 9 % du montant total), mais la Russie représente une faible part de l'export de ces secteurs (1 % et 0,4 %). A l'opposé, les exportations de jus de fruits et légumes constituent moins de 4 % des exports régionaux vers la Russie, mais c'est l'un des principaux clients avec 17 % des exportations du secteur en 2012 et 2013, et près de 19 % au premier semestre 2014.



Source : Douanes

\* Pour les Douanes, la région d'exportation correspond à la localisation de l'entreprise exportatrice et non au lieu de production du produit.

\*\* Les produits agricoles et agroalimentaires sont définis selon l'INSEE en considérant les divisions 10 (industries alimentaires) et 11 (fabrication de boissons). Les produits agricoles correspondent à la division 01.

# Productions végétales

## Fléchissement des cours des céréales

À l'approche de la récolte du maïs, les cours tendent à fléchir, atteignant 156 euros la tonne pour le maïs et 166 euros la tonne pour le blé au 03 septembre 2014. C'est une baisse de l'ordre de -24 % par rapport à l'année passée. Deux raisons principales expliquent ce niveau de cotation :

\* La récolte au niveau mondial s'annonce importante. Le maïs a bénéficié de bonnes conditions climatiques dans la majeure partie des principaux pays producteurs de l'hémisphère Nord. Les rendements sont en hausse dans de nombreux pays tels la Roumanie et l'Italie. En France, les prévisions de l'Association Générale des Producteurs de Maïs tablent sur un rendement national en maïs grain supérieur à 100 q/ha, contre 84q/ha en 2013.

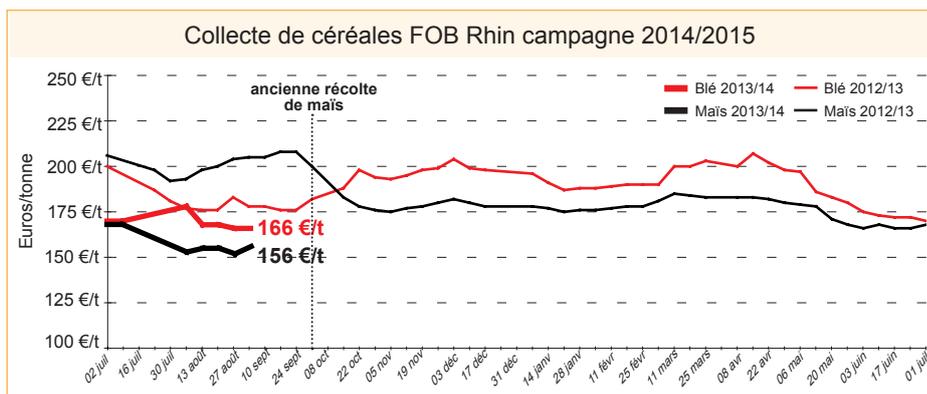
\* Le déclassement d'un bon tiers des superficies nationales de blé tendre meunier en blé fourrager vient concurrencer la part de maïs fourrage dans la préparation de l'alimentation animale. Le blé fourrager est en effet moins coûteux à l'achat que le maïs fourrager. Les superficies en maïs fourragers devraient diminuer, entraînant une augmentation des superficies récoltées en maïs grain.

## Maïs semences : une récolte prometteuse

Dans le Bas-Rhin, la récolte des 317 ha de semences de maïs devrait débuter le 15 septembre 2014. Cette semaine de retard est liée aux conditions climatiques peu ensoleillées et pluvieuses d'août. La production s'annonce conforme aux rendements fixés. Ceux-ci sont fonction de la variété semée. Neuf variétés de semences de maïs seront récoltées, avec des optimums de rendements allant de 22 à 35 quintaux à l'hectare. Après les différentes étapes dans les parcelles (semis, épuration, castration, broyage des mâles, récolte), c'est aux opérateurs de l'usine de semences du comptoir agricole, située à Marlenheim, de prendre le relais. Avant d'arriver au stade de l'exportation, les épis seront effeuillés, triés, séchés, égrenés, nettoyés, calibrés, testés puis ensachés et palettisés.

Le broyage des mâles, opération qui s'effectue après la castration, n'est pour l'instant pas valorisé, mais une utilisation en tant que biogaz ou en ensilage est en cours de réflexion avec des partenaires allemands.

Le Comptoir Agricole a signé avec le groupe KWS un contrat portant sur 1 500 hectares de maïs semences sur 3 ans. En plus des producteurs qui se sont initiés à la culture du maïs semence cette année et qui souhaitent augmenter leurs surfaces en 2015, de nouveaux producteurs sont sollicités afin d'atteindre une superficie en maïs semences comprises entre 1 000 et 1 100 hectares l'année prochaine.



Source : FranceAgriMer

## Collecte de céréales et oléo-protéagineux

Collecte 2013/2014 (en tonnes)	Cumul du 01 juillet 2014 au 31 juillet 2014			N - 1 Cumul du 01 juil 2013 au 31 juillet 2013	Évolution 2013 / N-1
	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Alsace		
Blé	157 380	66 960	224 340	169 860	32 %
Orge	4 300	2 450	6 750	5 030	34 %
Seigle	35	90	125	210	-40 %
Avoine	70	40	110	50	120 %
Triticale	790	450	1 240	370	235 %
Maïs	1 310	1 530	2 840	5 600	-49 %
<b>Total céréales</b>	<b>163 885</b>	<b>71 520</b>	<b>235 405</b>	<b>181 120</b>	<b>30 %</b>
Colza	6 130	3 950	10 080	5 910	71 %
<b>Total oléoprotéagineux</b>	<b>6 130</b>	<b>3 950</b>	<b>10 080</b>	<b>5 910</b>	<b>71 %</b>

Source : FranceAgriMer

## Conjoncture cultures de printemps - campagne 2013-2014

unité : hectare	Estimations au 05 septembre 2014			Évolution Alsace 2013/2014 par rapport à Alsace 2012/2013
	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Alsace	
Maïs grain	75 000	62 700	137 700	+4,3 %
Maïs semences	317	0	317	+1 074 %
Sorgho	100	350	450	-59 %
Tournesol	325	87	412	-3 %
Tournesol semences	0	300	300	+50 %
Soja	350	1 450	1 800	+19,6 %
Féveroles	80	50	130	+136 %
Pois protéagineux	80	35	115	+125 %
Maïs fourrage	7 700	4 000	11 700	-16,4 %
Betteraves industrielles	5 500	1 100	6 600	+4,6 %

Sources: dossiers PAC 2014, Statistiques Agricoles Annuelles 2013

## De bonnes perspectives pour la betterave

La récolte des betteraves débutera le 15 septembre 2014 et prendra fin a priori le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Les cultures ont bien profité des précipitations estivales, même s'il existe toujours un décalage de développement pour les betteraves semées fin mars. En juin et juillet, certaines parcelles ont été sensibles

à la cercosporiose. Les estimations de rendements régionaux 2014 seront supérieures à ceux de l'année passée, qui étaient de 83 tonnes à l'hectare. Actuellement, la taille optimale des betteraves est atteinte et les nuits fraîches assorties de journées ensoleillées représentent de bonnes conditions pour permettre aux plantes d'augmenter les taux de sucre.

## Une récolte précoce des pommes de terre primeurs

Traditionnellement les primeurs alsaciennes sont récoltées après celles de Provence et de Bretagne. Cette année, le climat chaud et sec du printemps en Alsace a modifié l'ordre chronologique de mise sur le marché des pommes de terre primeurs. Elles ont été déterrées avant les provençales et les bretonnes. Pour ce qui est de la récolte, le rendement est fortement corrélé à l'utilisation d'un système d'irrigation. Cette année les plants ont subi la sécheresse printanière.

En système irrigué les rendements sont compris entre 35 et 45 tonnes/hectare. Les rendements sont beaucoup plus faibles pour les surfaces en primeurs non irriguées, de 10 à 15 tonnes/hectare.

Au niveau du marché européen de la pomme de terre, actuellement les cours sont à un niveau qualifié de bas. Ce niveau s'explique par plusieurs paramètres. D'une part, la récolte alsacienne arrive sur un marché dans lequel les stocks de pommes de terre de la campagne passée sont relativement élevés. L'hiver 2013/2014 a été doux,

ce qui n'a pas incité les consommateurs à se porter sur ce légume. D'autre part, en 2013, la probabilité que la Russie s'approvisionne auprès des producteurs européens était très importante, d'où une bonne tenue des cours. Alors qu'au final, c'est l'Egypte qui a exporté sa production vers la Russie, impliquant une diminution des cotations de la pomme de terre européenne. Selon les sources les plus récentes de la FAO, en 2011, l'Egypte a exporté environ 640 000 tonnes de pomme de terre hors de ces frontières, soit 7 fois plus qu'en 2001.

## De bonnes conditions pour récolter le raisin

Le mois de septembre succède à un mois d'août déficitaire en ensoleillement. Les prélèvements effectués dans le vignoble alsacien mettent en avant des taux d'acidité encore élevés. L'ouverture des vendanges, depuis le 3 septembre pour les cépages composant le crémant a débuté dans les secteurs précoces. Les températures de la première quinzaine de septembre devraient favoriser la teneur en sucres des cépages destinés aux vins tranquilles, récoltables à partir du 15 septembre.

## Mercuriales des vins d'Alsace à la propriété

Prix moyen en €/l	Cumul provisoire campagne 2013/2014 Transaction en vrac		
	Campagne N-1 du 01 déc.2012 au 31 août 2013	Campagne en cours du 01 déc.2013 au 31 août 2014	Évolution 2013-2014/ 2012-2013
<b>Sylvaner</b>	1,52	1,56	+3 %
<b>Pinot gris</b>	2,29	2,70	+18 %
<b>Pinot blanc</b>	1,70	1,81	+6 %
<b>Riesling</b>	1,80	1,97	+9 %
<b>Gewurztraminer</b>	3,12	3,33	+7 %

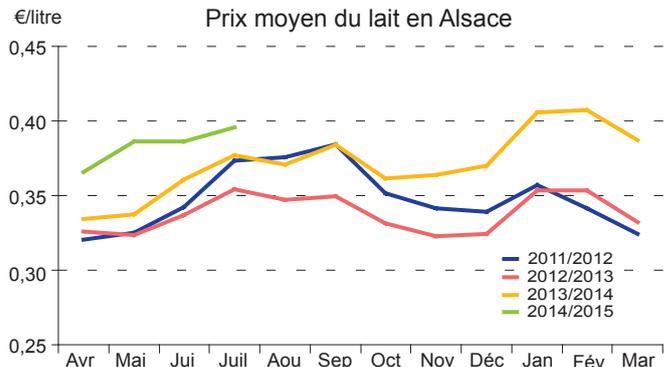
Source : CIVA

## Productions animales

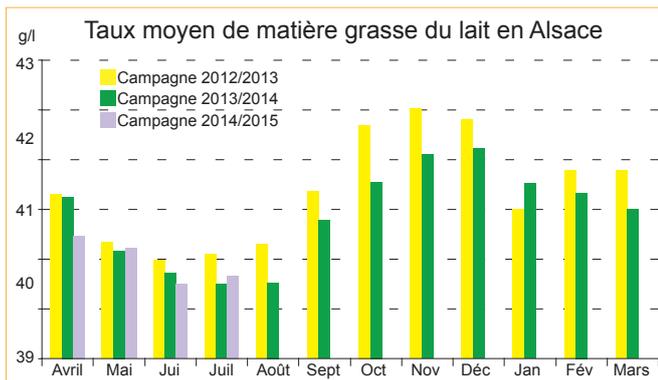
### Situation laitière

Livraisons (milliers d'hl)	juillet 2014	Évolution juillet 2014/ juillet 2013	Cumul campagne avril à juillet 2014	Évolution par rapport à N-1
Bas-Rhin	169	+6,3%	704	+7,4%
Haut-Rhin	93	+6,7%	394	+7,4%
<b>Alsace</b>	<b>262</b>	<b>+6,4%</b>	<b>1 098</b>	<b>+7,4%</b>

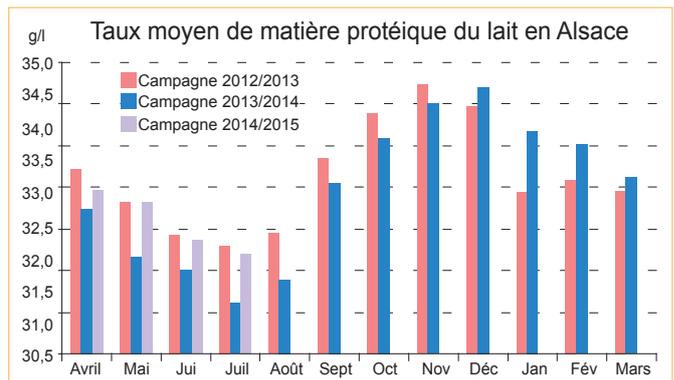
Sources : SM lait, FranceAgriMer



Sources : SRISE, Enquête mensuelle laitière, FranceAgriMer



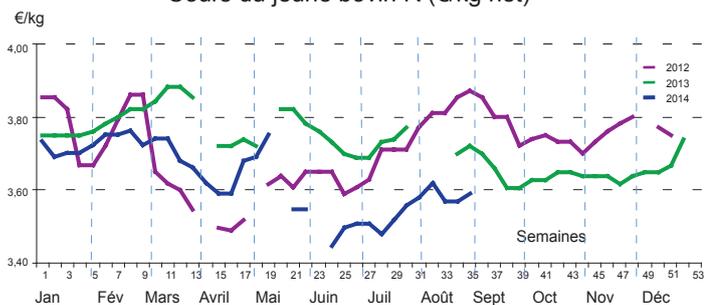
Sources : SRISE, Enquête mensuelle laitière, FranceAgriMer



Sources : SRISE, Enquête mensuelle laitière, FranceAgriMer

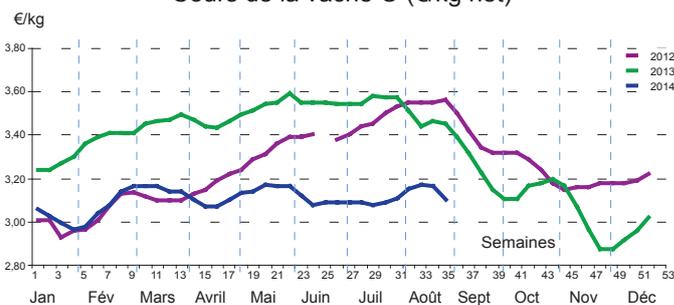
# Cotations animales et abattages

Cours du jeune bovin R (€/kg net)



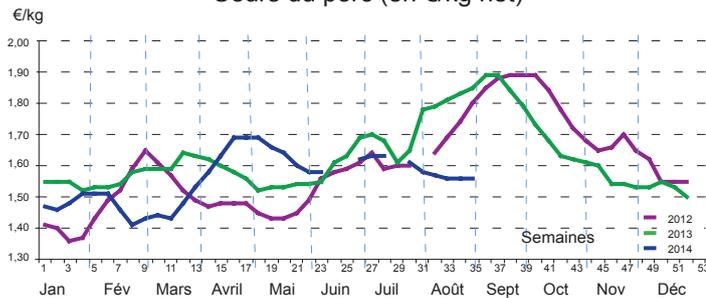
Source : FranceAgriMer

Cours de la vache O (€/kg net)



Source : FranceAgriMer

Cours du porc (en €/kg net)



Source : FranceAgriMer

Cotations des gros bovins - Région Est

en €/kg net	Moyennes Mensuelles				Moyenne Annuelle N-1	Moyenne en cours
	Juil 2014	Évol 2014/13	Août 2014	Évol 2014/13	2013 jan à déc	2014 jan à août
Boeuf R	3,90	-12,0%	3,90	-8,9%	<b>4,18</b>	<b>3,93</b>
Vache O	3,09	-13,0%	3,09	-11,5%	<b>3,36</b>	<b>3,10</b>
Jeune Bovin R	3,72	+3,5%	3,50	-5,9%	<b>3,73</b>	<b>3,62</b>

Source : FranceAgriMer

## Abattage des porcs

En juillet 2014, près de 12 000 porcs charcutiers ont été abattus en Alsace, représentant 938 tonnes. C'est un volume équivalent au mois d'avril 2014, soit relativement faible pour un mois d'été, comparé aux trois années précédentes. Les conditions climatiques en juillet, très pluvieuses et peu ensoleillées, n'ont pas favorisé une demande de produits pour grillades.

Le prix moyen en juillet sur le secteur Grand Est (Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Ile-de-France, Lorraine, Alsace et Champagne-Ardenne) est de 1,61 €/kg, inférieur de sept centime d'euros le kg au prix de juillet 2013.

D'après les informations du Marché du Porc Breton, il y a eu un retrait de -1,6 % des abattages de porcs la dernière semaine d'août, dans un contexte de baisse des cours. La fermeture

## Activités des abattoirs alsaciens

en tonnes	Alsace	Évolution juil 2014/ juil 2013	Cumul janv-juillet 2014	Évolution cumul/N-1
	juillet 2014			
<b>Gros bovins</b>	<b>708</b>	<b>-0,1%</b>	<b>5 137</b>	<b>+1%</b>
dont - Vaches	147	+31,3%	984	+17%
- Taurillons	368	-14,4%	2 690	-10%
- Génisses	174	+16%	1 271	+16%
<b>Veaux</b>	<b>15</b>	<b>-11,8%</b>	<b>208</b>	<b>+47%</b>
<b>Porcs Charcutiers</b>	<b>938</b>	<b>-7,4%</b>	<b>6 922</b>	<b>+3%</b>
<b>Poulets et Coquelets</b>	<b>1 164</b>	<b>+5,8%</b>	<b>7 215</b>	<b>+5%</b>

Sources : SSP, Enquête mensuelle « Abattages grands animaux » Diffaga

de la frontière russe aux produits agroalimentaires européens entraîne un déséquilibre du marché, mais uniquement pour certaines pièces de viande. Selon l'IFIP, Institut de la filière porcine, la

Russie envisage d'ouvrir son marché à la Chine. Les autorités vétérinaires russes préparent actuellement une liste d'abattoirs en vue d'agréments.

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT  
Service Régional de l'Information Statistique et Économique d'Alsace

14, rue du Maréchal Juin – CS 31009 – 67070 STRASBOURG Cedex  
Téléphone : 03 69 32 51 47 – Télécopie : 03 69 32 51 45  
E-mail : [srise.draaf-alsace@agriculture.gouv.fr](mailto:srise.draaf-alsace@agriculture.gouv.fr)

Pour plus d'informations : site Internet Agreste [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)  
site Internet DRAAF [www.draaf.alsace.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.alsace.agriculture.gouv.fr)

Directeur de la publication : **Éric MALLET**  
Rédacteur en chef : **Claude WILMES**  
Rédaction : **Dominique ORTH, Marilyne MUNSTER**  
Composition et Impression : **SRISE Alsace**  
Dépôt légal : à parution - ISSN : 1281-3370- Prix : **2,50 €**

Reproduction autorisée sous mention de la source : Agreste – Nom de l'auteur – Service Statistique – DRAAF Alsace

Septembre 2014

N° 80